

RN10 - RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA MALMEDONNE



Didier FISCHER
Maire de Coignières

François DESMAZIERE
Garant de la concertation

garantmalmedonne@gmail.com

Comment s'informer ?

- Le dossier de concertation
- L'exposition
- Le site internet de la DiRIF :
www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Comment s'exprimer ?

- Lors des **3 rencontres organisées** (réunions publiques et atelier)
- Sur les **registres papier**
- En envoyant un **courrier postal ou électronique**
rn10.malmedonne.dirif@developpement-durable.gouv.fr

Déroulement de la réunion

- Présentation du projet

- Temps de travail en atelier

- Restitution des ateliers

- Conclusion



INTRODUCTION DE LA DIRIF

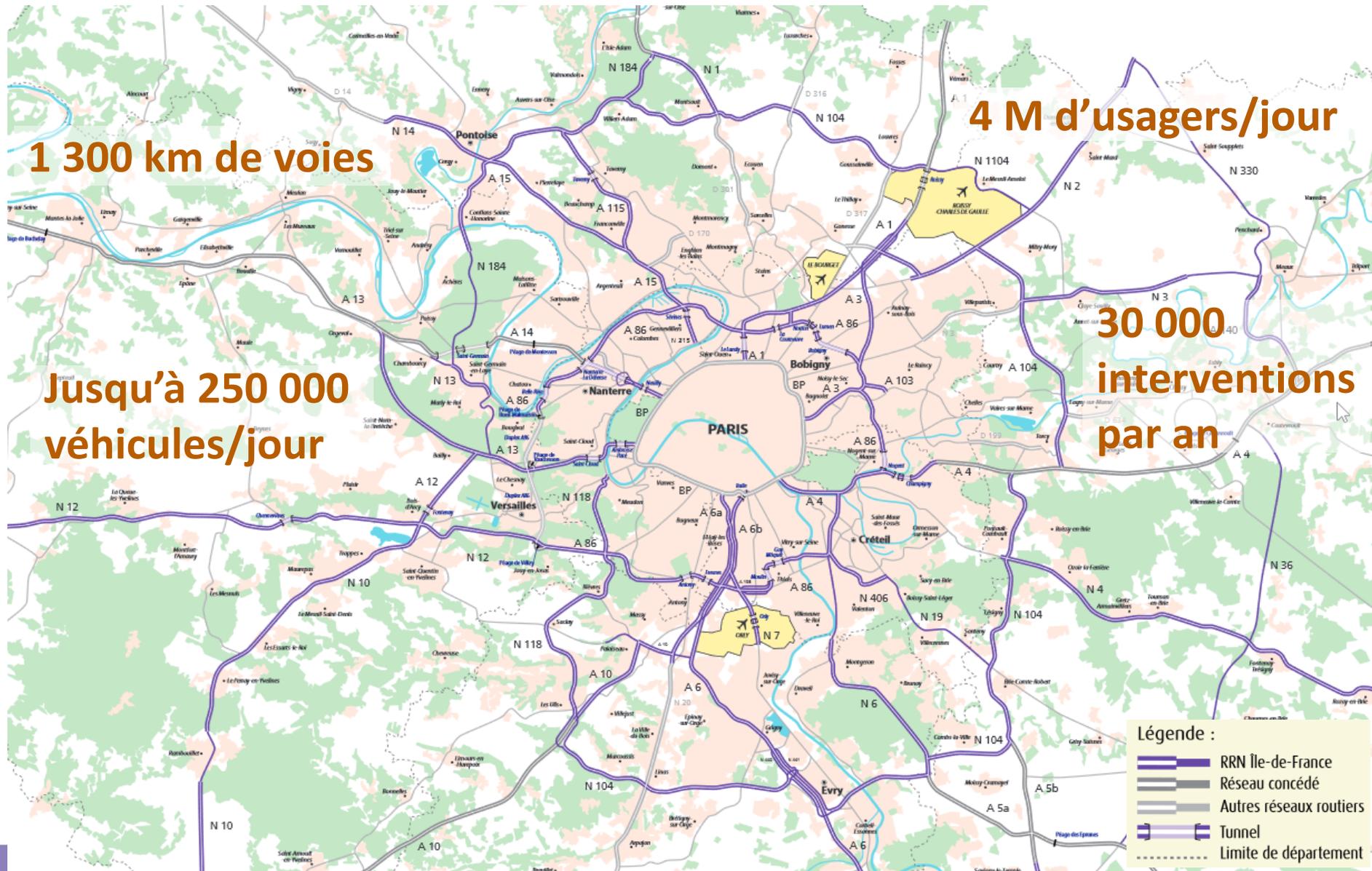
La DiRIF en chiffres

1 300 km de voies

4 M d'utilisateurs/jour

Jusqu'à 250 000
véhicules/jour

30 000
interventions
par an



Légende :

	RRN Île-de-France
	Réseau concédé
	Autres réseaux routiers
	Tunnel
	Limite de département



PRÉSENTATION DU PROJET

Localisation du Carrefour de la Malmedonne



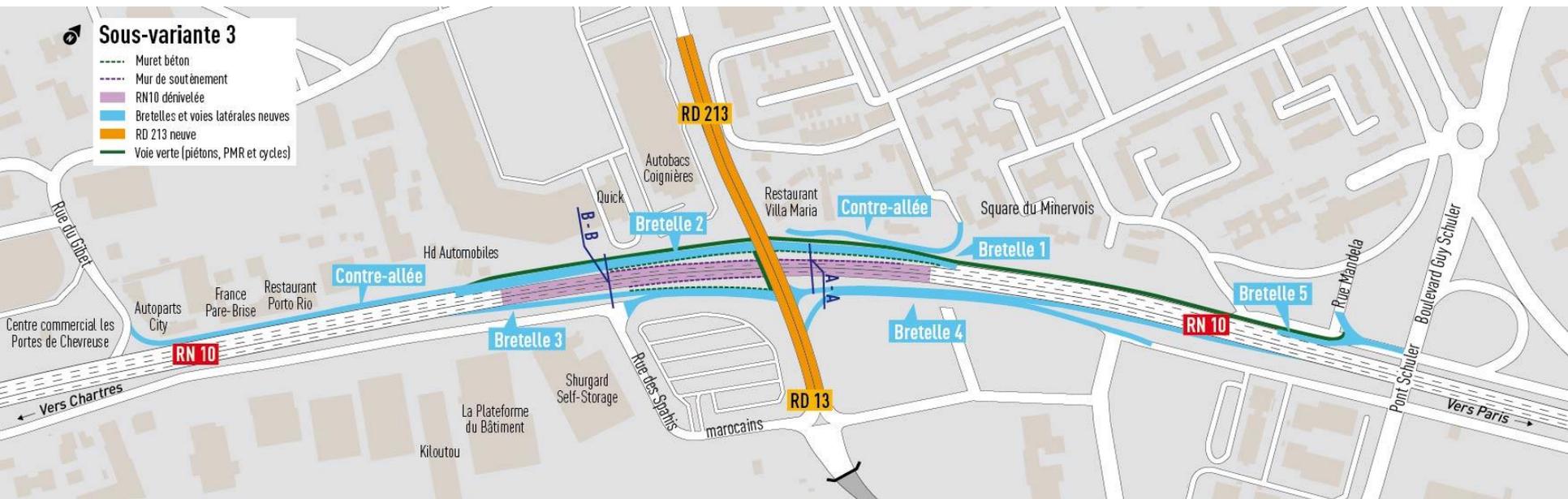
Les enjeux du secteur du projet

- **Un territoire en pleine mutation** : création de logements et de zones d'activités, développement de l'intermodalité
- **Des modalités de circulation pouvant être améliorées** et des difficultés identifiées à l'horizon 2030
- **Un carrefour peu lisible** pour les usagers et accidentogène
- **Une offre limitée pour les modes actifs**
- **Des liaisons Nord/Sud limitées**

En réponse aux constats et aux enjeux : les objectifs du projet

- **Renforcer les liaisons** entre les secteurs situés au Nord et au Sud de la RN10
- **Améliorer la lisibilité et sécuriser les conditions de déplacement** pour tous
- **Maintenir la fluidité du trafic** sur la RN10 et sur le secteur
- **Améliorer l'insertion urbaine** de la RN10

Les aménagements proposés



- Dénivellement de la RN10
- Création d'un pont au dessus de la RN10 entre les RD213 et RD13
- Mise en place de deux carrefours à feux de part et d'autre de la RN10
- Création de contre-allées
- Démontage de la passerelle piétonne actuelle

Perspectives 3D



Perspectives 3D



Un projet soumis à la concertation

- Un projet porté par l'État, en lien avec le **Conseil départemental des Yvelines** et la communauté d'agglomération de **Saint-Quentin-en-Yvelines**



Yvelines
Le Département

- Une concertation du public qui fait suite à des études d'opportunité

Les objectifs de la concertation

- **Recueillir les avis** sur l'opportunité du projet, ses objectifs, ses caractéristiques techniques et son insertion urbaine et paysagère
- **Répondre aux questions**, des habitants, des usagers du réseau routier, des associations locales, des acteurs économiques et des élus.
- **Enrichir le projet** suite à la concertation pour des solutions partagées.



PRÉSENTATION DES THÉMATIQUES DE L'ATELIER

LES MODES ACTIFS ET LA DESSERTE DES COMMERCES ET DES ENTREPRISES

La situation actuelle



- Des croisements et des chevauchements non sécurisés entre cheminements véhicules, cycles et piétons
- Des accès aux commerces et entreprises situés le long de la RN10 anarchiques et peu sécurisés

Les principes du projet

- **Sécuriser le franchissement de la RN10** pour les piétons, les cycles et les personnes à mobilité réduite
- **Mettre en place des cheminements piétons continus**
- **Améliorer les continuités du réseau de pistes cyclables** du territoire
- **Maintenir et sécuriser** la desserte des commerces et des entreprises

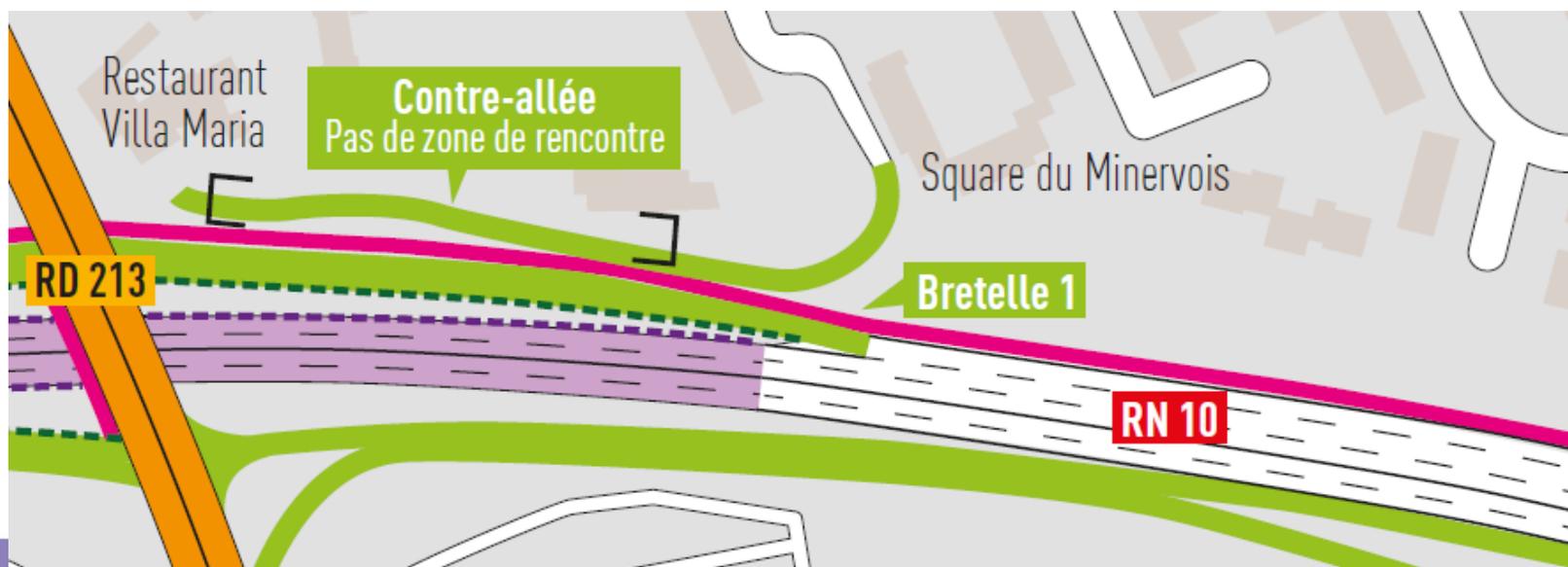
Les aménagements étudiés

Sous-variante 1 et 2



- Mur de soutènement
- RN10 dénivelée
- Bretelles et voies latérales neuves
- Piste cyclable
- Trottoir
- Voie partagée piétons/cycles

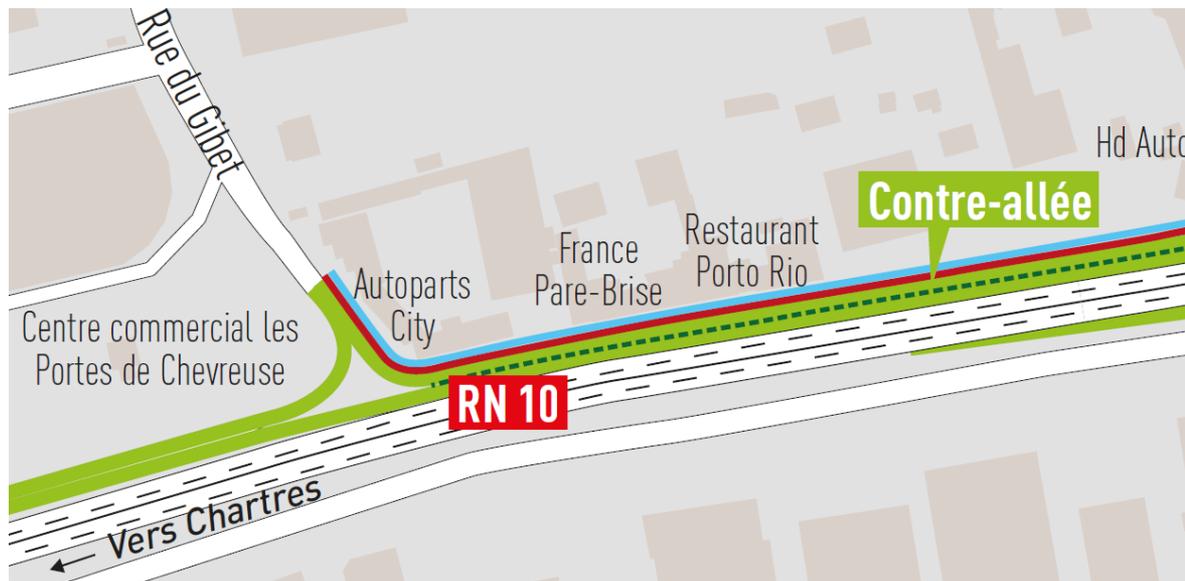
Sous-variante 3



Les aménagements étudiés

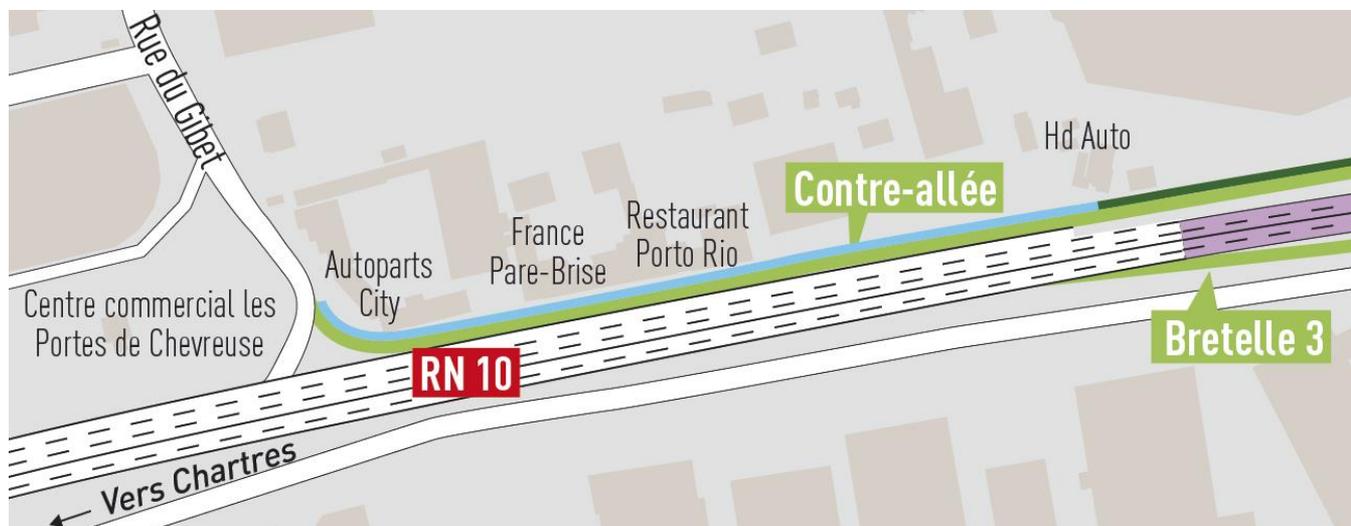
Sous-variante 1 et 2

- Muret béton
- Mur de soutènement
- RN10 dénivelée
- Bretelles et voies latérales neuves
- Piste cyclable
- Trottoir



Sous-variante 3

- Muret béton
- Mur de soutènement
- RN10 dénivelée
- Bretelles et voies latérales neuves
- RD 213 neuve
- Voie partagée piétons/cycles



Le réaménagement du carrefour pour les modes actifs (sous-variante 3)



Les attendus de l'atelier

Quels compromis pour les usagers ?

OBJECTIFS

- Continuité des cheminements piétons, cycles et personnes à mobilité réduite
- Sécurité de tous les usagers
- Maintien des accès aux commerces et entreprises

CONTRAINTES

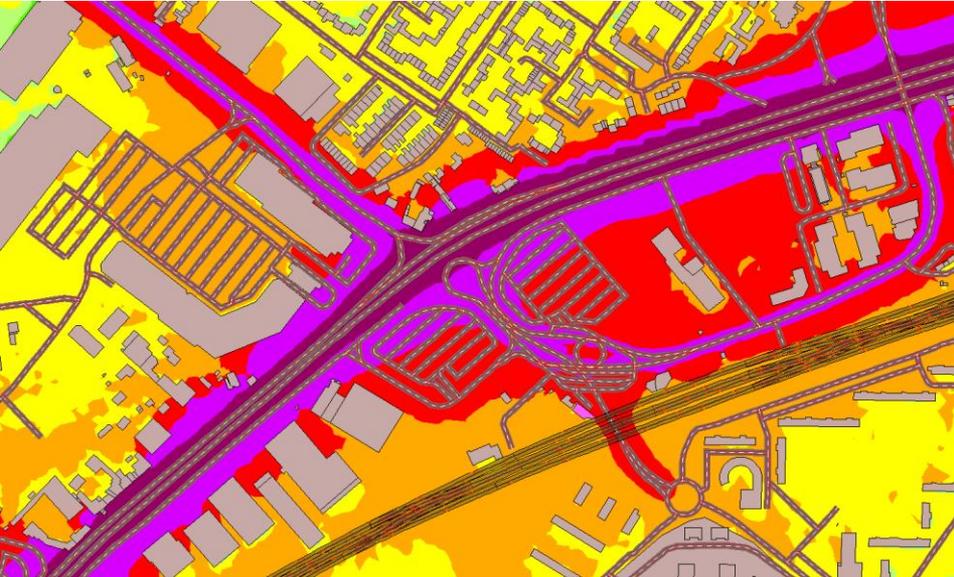
- Largeurs des voies pour chaque usage
- Limitation de l'emprise foncière du projet

LES IMPACTS DU PROJET

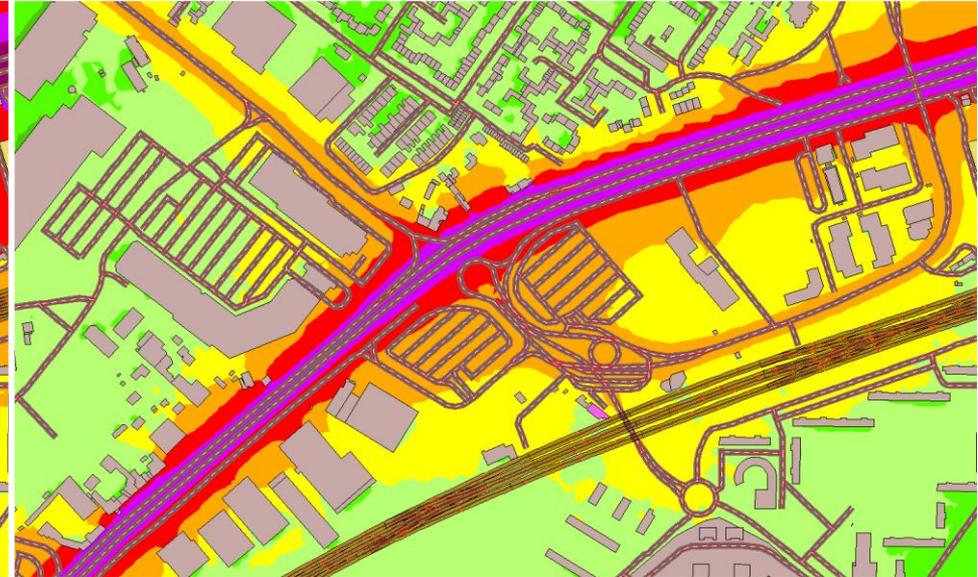
- SUR L'ENVIRONNEMENT SONORE
- PENDANT LES TRAVAUX

L'environnement sonore

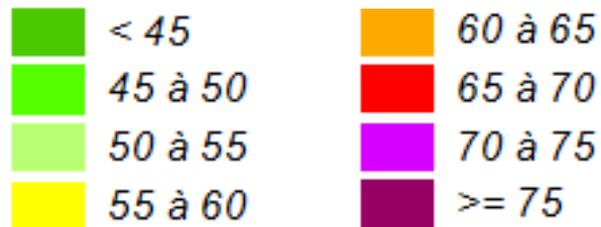
Niveaux actuels du bruit (en décibel)



De 6h à 22h



De 22h à 6h



L'environnement sonore

Les effets attendus du projet :

- **Apaisement de l'environnement sonore** le long de la RN10
- Des **études bruit** menées après la concertation, en vue de l'enquête publique (étude d'impact) présentant les solutions acoustiques envisagées si besoin
- En cas de dépassement supérieur à 2 dB, **obligation réglementaire de protection acoustique** (décret du 9 janvier 1995)

La gestion des travaux

Objectif 1 : Limiter la gêne pour les riverains et les usagers

Solutions à étudier :

- **Des exigences fortes vis-à-vis des entreprises** avec l'élaboration de cahiers des charges prescriptifs
- **Le recours à un coordinateur environnemental** pour surveiller le respect des règles par les entreprises et la bonne conduite des travaux
- **L'encadrement des nuisances sonores** : utilisation du matériel le plus silencieux possible, organisation de travaux de nuit de manière exceptionnelle
- **Des mesures de limitation des poussières** : arrosage des pistes de chantier, recours à des bâches pour limiter la propagation des poussières

La gestion des travaux

Objectif 2 : Maintenir les circulations pour tous les modes de déplacement

Solutions à étudier :

- Une coordination des différents chantiers du territoire
- Le phasage des travaux
- Le basculement de voies pour assurer la continuité du trafic
- La création de voies provisoires et la mise en place de déviation pour tous les modes de déplacement



Les attendus de l'atelier

Quels compromis pour les usagers en termes de bruit ?

- Identification et caractérisation des sites les plus sensibles ?
- Quelles solutions de protection acoustique présentent des contraintes acceptables pour les riverains ?

Quels compromis pour les usagers pendant le chantier ?

- Tous modes de déplacements confondus, quels sont les itinéraires qu'il paraît important de perturber le moins possible ?
- Quels sont les sites les plus sensibles ?
- Suggestions de solutions et d'itinéraires ?

Bernard MEYER
Vice-Président de la
Communauté d'agglomération
de Saint-Quentin-en-Yvelines



TEMPS DE TRAVAIL EN ATELIER

Le travail en sous-groupe

- Durée : 45 minutes
- Désignation d'un rapporteur au sein de chaque groupe
- Restitution des échanges sur la base de la grille de travail

Les documents mis à votre disposition :

« Impacts du projet »

- Plan des aménagements envisagés
- Éléments de compréhension du bruit
- Types de mesures de traitement du bruit
- Réglementation en vigueur sur le bruit
- Exemples de mesures de réductions des impacts pendant les travaux

« Modes actifs/Desserte commerces »

- Plan des aménagements envisagés
- Le profil des aménagements
- Les gabarits des voies (véhicules et modes actifs)
- La réglementation pour les personnes à mobilité réduite

Les représentants de la DiRIF sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou besoins d'information complémentaire



RESTITUTION DES ATELIERS



CONCLUSION

Merci pour vos contributions

Rendez-vous à la réunion de clôture

Jeudi 12 décembre à Maurepas

(20 h / Salle du conseil, 2 place d'Auxois)